Asile: point de situation

Philippe Leuba, chef du DINT

Conférence de presse 10 décembre 2007

Nombre de requérants d'asile dans le Canton de Vaud

	31.12.05	*31.12.06*	*31.10.07*	*30.11.07*
Total des personnes relevant de l'asile	**6493**	**5809**	**5082**	**5049**
Personnes en procédure d'asile (ODM + TAF)	1473	1253	1265	1287
Personnes au bénéfice d'une admission dite provisoire	3256	3121	2876	2843
Personnes faisant l'objet d'une décision de renvoi (y compris délai de départ non échu et suspension du renvoi par la confédération pour cause de procédure extraordinaire)	1764	1435	941	919

Départs en 2007

	au 30.11 2007
Départs volontaires	**82**
(sans intervention de la police)	
dont avant échéance du délai de départ	9
Départs non volontaires	**71**
(avec intervention de la police)	
dont départs avec détention LMC	42
dont départs dans le cadre d'un vol spécial	15
Départs au total	**153**
dont départs avec aide au retour	78

Régularisations par l'article 14 de la LAsi

état au 30 novembre 2007

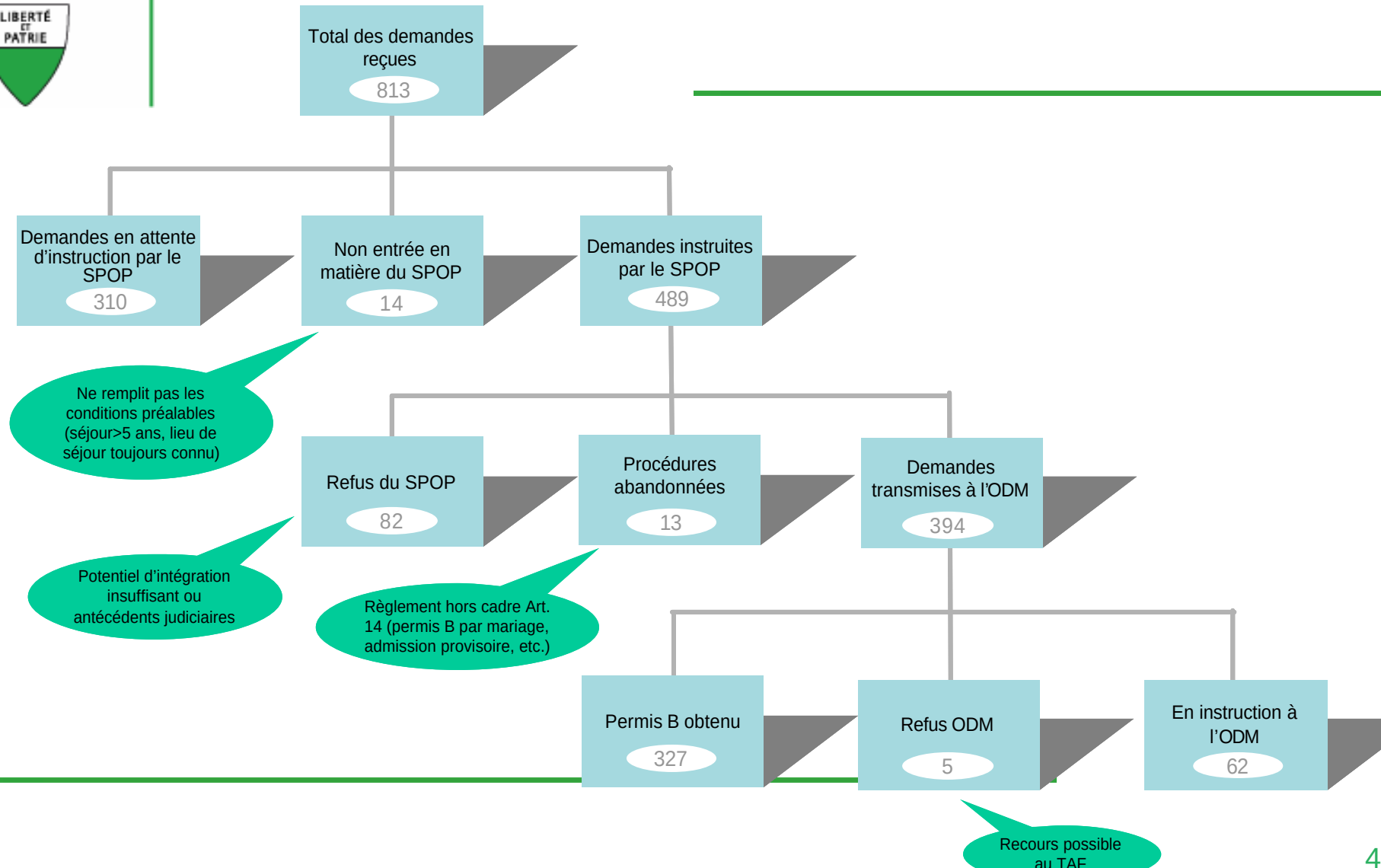

En prévision d’une aide d’urgence pour les « déboutés »

- La mise en œuvre de cette disposition, annoncée en juin 2007 entre maintenant dans le **concret.**

- **Hébergement**: les personnes concernées, jusqu’ici en centre asile classique ou en appartements sont **orientées depuis novembre 2007 vers des centres collectifs destinés à délivrer l’aide d’urgence** à partir de 2008.

Aide d'urgence pour les déboutés de l'asile

768 « déboutés » assistés par la Fareas fin novembre 2007

Types de logement actuel des 768 déboutés

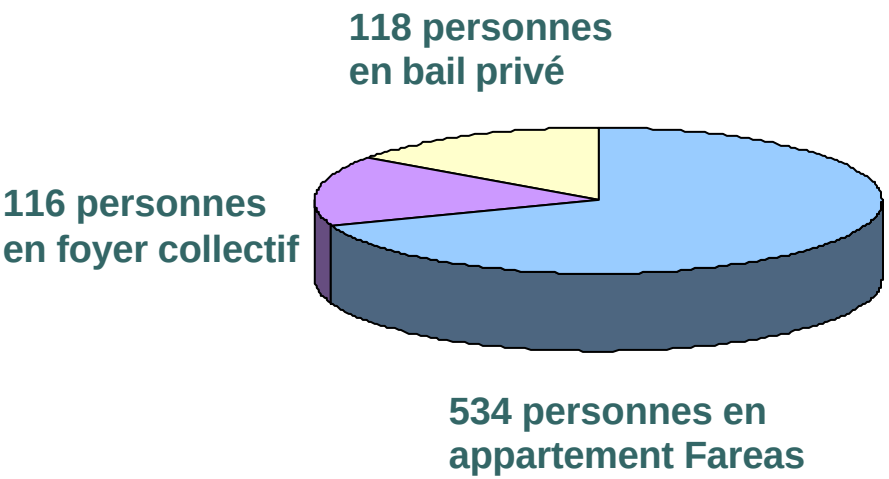

Composition familiale des 768 déboutés

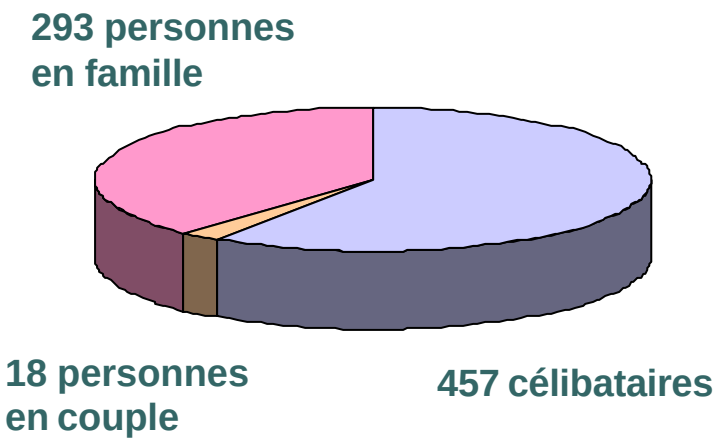

Préparatifs de passage à l'aide d'urgence des déboutés

- Les transferts dans les centres et foyers d'aide d'urgence ont commencé
- Familles et cas vulnérables logés séparément des couples et célibataires,
- hébergement garanti
- Les personnes déboutées ont été informées régulièrement par le SPOP et la Fareas
- Un-e assistant-e social-e par centre ou foyer prévu-e en 2008

Intégration des admis provisoires: contexte

- 3/4 des personnes bénéficiant de l'aide sociale de l'EVAM en 2008 seront au bénéfice d'un permis F
- Les admis provisoires encore assistés après 7 ans tomberont à charge des cantons, selon révision LAsi
- Dès 2008, forfait unique de Fr. 6000.- versé par la Confédération aux cantons pour chaque nouveau permis F
- Fr. 3,1 millions de budget pour les mesures d'intégration EVAM en 2008

Intégration des admis provisoires

Mesures prévues par l'EVAM en 2008

Cellule d'orientation

1000 bilans d'orientation

débouchant sur mesures EVAM / ORP ou autres

Aide à la recherche d'emploi

Renforcement de la structure

Entretiens individuels

Cours et ateliers

Formations

Formations existantes ouvertes en priorité aux admis provisoires

français

maths

culture générale

gestion administrative privée

informatique

Intégration des admis provisoires

Mesures prévues par l'EVAM en 2008

Programmes d'occupation

Développement de nouveaux PO:

cuisine, santé, garderie, socialisation

en plus des existants:

bâtiment, techniques d'entretien, traductions, Lausanne Roule, Voix d'Exils, encadrement des mineurs non accompagnés, auxiliaires enseignants, Bus:net, TUP

Mesures individuelles

Financement de mesures externalisées:

cours de français de rattrapage

mesures d'intégration socioprofessionnelle

activités intégratives (inscription à un club sportif, etc.)

frais de garderie